

60^e ANNIVERSAIRE DES EXECUTIONS DE CHATEAUBRIANT

(Voir page 4)

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD
FONDE DANS LA CLANDESTINITE EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
N° 1128-1129 - SEPTEMBRE-OCTOBRE 2001



L'ANACR à l'ARC-DE-TRIOMPHE. Comme chaque année, l'ANACR a rendu, le 23 août dernier, hommage aux martyrs tombés dans la lutte contre l'occupant nazi et ses collaborateurs, en ravivant la flamme sur la tombe du Soldat inconnu. M. Jean-François Jobez représentait M. le Ministre, le général Combette, président, le Comité de la Flamme, MM. Jacques Goujat, président, l'UFAC et la FNCPG-CATM, Maurice Sicart, secrétaire général, la FNACA, Robert Créange, secrétaire général, la FNDIRP. La délégation du bureau national de l'ANACR comprenait le président Robert Chambeiron (secrétaire général-adjoint du CNR), André Tollet (président du CPL), Jacques Weiller, secrétaire, Louis Blésy, Compagnon de la Libération, Louis Cortot, compagnon de la Libération, Jack Moisy, ainsi que Christiane Tardif, Guy Deschamps et Jacques Varin pour les « Amis ». La Musique des Gardiens de la Paix de Paris interpréta les hymnes et sonneries.

ROBERT CHAMBEIRON, GRAND'CROIX DE LA LÉGION D'HONNEUR



Le lundi 8 octobre, dans les salons de l'Elysée, Monsieur le Président de la République procédait à une remise de décorations à plusieurs personnalités. Président-délégué de l'A.N.A.C.R., Robert Chambeiron fut le premier honoré, par la remise des insignes de Grand'Croix de la Légion d'Honneur, distinction à laquelle il avait été élevé le 14 juillet.

Dans son allocution motivant la distinction, le Président évoqua le rôle joué par Robert Chambeiron, avec son ami Pierre Meunier, auprès de Jean Moulin, essentiellement pour les travaux préparant la constitution du Conseil National de la Résistance, puis, après l'arrestation de Jean Moulin, auprès de son successeur, Georges Bidault, jusqu'à la Libération. Il mentionna également les mandats parlementaires de Robert Chambeiron, les années qui le virent devenir sous-directeur au ministère des Finances, et enfin son activité au sein de l'A.N.A.C.R., dont il mentionna que les trois coprésidents, le Colonel Rol-Tanguy, Pierre Sudreau et Robert Chambeiron, symbolisent le pluralisme.

L'A.N.A.C.R., qui a bien entendu félicité son président-délégué, est particulièrement fière que dorénavant ses trois présidents soient tous les trois titulaires de la Grand'Croix, grade suprême de la Légion d'Honneur.

JOURNEE NATIONALE DE LA RESISTANCE : DE NOUVEAUX PARLEMENTAIRES SE PRONONCENT EN FAVEUR DU 27 MAI

DEPUTES	Doubs	Sarthe	Haute-Loire
Ain - M. André GODIN (SOC)	- M. Jean-Louis FOUSSERET (SOC)	- M. Pierre HELLIER (DL)	- M. Adrien GOUTEYRON (RPR)
Alpes-Maritimes - M. Rudy SALLES (UDF)	- François LONCLE (SOC)	Seine-Saint-Denis - M. Bertrand KERN (SOC)	Nord - M. Gilles de ROBIEU (UDF)
- M. Jean-Claude GUBAL (RPR)	Gironde - M. Noël MAMERE (RCV)	Somme - M. Jacques DONNAY (Réunion administrative des sénateurs n'appartenant à aucun groupe).	Bas-Rhin - M. Joseph ÖSTERMANN (RPR)
Bouches-du-Rhône - M. Jean ROATTA (DL)	Hérault - Mme Christine LAZERGUES (SOC)	Haute-Saône - M. Jean-Paul MARIOT (SOC)	Rhône - M. Serge MATHIEU (RI)
- M. Guy TEISSIER (DL)	Isère - M. Louis MERMAZ (SOC)	Haute-Vienne - M. Alain RODET (SOC)	- M. Guy FISCHER (GRCR)
- M. Christian KERT (UDF)	Morbihan - M. Jacques LE NAY (UDF)		Haute-Saône - M. Bernard JOLY (RDE)
Corse - M. Roger FRANZONI (RCV)	Nord - M. Georges HAGE (COM)	SENATEURS	Haute-Vienne - M. Paul GIROD (ROSE)
Côte d'Or - M. Jean-Marc NUDANT (RPR)	- M. Alain BOQUET (COM)	Ain - M. Jean PEPIN (RI)	- M. Jacques PEYRONNET (SOC)
Dordogne - M. Germain PEIRO (SOC)	- M. Franck DHERSIN (DL)	Aisne - M. Paul GIROD (ROSE)	
		Charente-Maritime	

* Elu sénateur lors du renouvellement du 23 septembre 2001

SOUSCRIPTION NATIONALE

Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (A.N.A.C.R.)
BON DE SOUTIEN 2001
Conservez ce bon. Il peut vous faire attribuer un des nombreux cadeaux dont la répartition aura lieu par tirage au sort. La liste en sera publiée dans le numéro d'octobre 2001 du « Journal de la Résistance France d'abord ».

12^e

Donner à l'ANACR les moyens de vivre et de lutter pour les idéaux de la Résistance ! Chaque année, l'effort financier fait par les adhérents et par les amis de l'ANACR en souscrivant les bons de soutien, en les diffusant autour d'eux, est une aide précieuse, irremplaçable pour notre Association. Pour permettre à tous de participer, les talons des bons de soutien pourront être renvoyés au siège national jusqu'au 15 novembre.

POUR ERADICUER LE TERRORISME

Le 11 septembre, le monde assistait presque en direct à trois attentats terroristes d'un caractère et d'une gravité sans précédents : la destruction, par des avions détournés, de deux gratte-ciel new-yorkais et de bâtiments officiels à Washington. En quelques minutes, périssaient en des conditions atroces, deux fois plus d'hommes et de femmes, presque tous Américains - et presque tous civils - qu'en décembre 1941 à Pearl Harbor. Ces massacres furent le fait d'une organisation terroriste mal connue, dont les buts sont aussi criminels que considérables les moyens matériels.

Dire notre sympathie pour les victimes, notre tristesse à leurs familles et aux citoyens d'un pays qui prit part puissamment à l'écrasement du nazisme, va douloureusement de soi, mais il ne saurait être question d'attendre passivement l'avenir.

Cette barbarie doit être combattue, ses sources et ses moyens irrémédiablement taris.

En son Assemblée Générale des 3 et 4 octobre, l'Union Française des Associations de Combattants (U.F.A.C.) adopta, unanime, avec notre concours, une motion qui

" - estime indispensable une collaboration internationale pour éradiquer le terrorisme " et

" - approuve la résolution 1373 du Conseil de Sécurité de l'O.N.U. qui contraint tous les Etats à priver les réseaux terroristes de soutiens financiers et logistiques et menace de sanction les pays qui refuseraient de coopérer ". Le Conseil ne pouvait certes faire moins.

Mais, situant en Afghanistan la direction de l'organisation criminelle, les forces armées des Etats-Unis (et de la Grande-Bretagne) viennent de déclencher, sur cet Etat des opérations militaires dont souffrent ses populations, déjà soumises à un régime inhumain et qui attireraient de plus en plus l'attention et la sympathie du monde. Aussi l'A.N.A.C.R. appuie-t-elle, de toute l'autorité morale que ses membres tiennent de leur Résistance, les conclusions de l'Assemblée de l'U.F.A.C.

La première concernait la riposte au massacre de septembre. Elle soulignait "avec force que les attentats du 11 septembre 2001 ne peuvent en aucun cas justifier qu'un peuple, une région, une religion soient condamnés à en subir les conséquences".

La seconde est issue d'une réflexion sur les situations qui servent de terreau au terrorisme de masse (lequel avait depuis des années frappé moins " médiatiquement " mais souvent plus terriblement encore qu'aux U.S.A.). C'est en fait aux secteurs les plus prospères de l'humanité qu'elle s'adresse, affirmant

"plus indispensable que jamais que soit menée dans les différentes parties du monde une lutte de chaque instant contre les conflits, l'ignorance, la misère, la maladie, le fanatisme. Seules la diminution de ces fléaux et à plus long terme leur éradication permettront un combat efficace contre le terrorisme".

Est-il des espoirs plus actuels que ceux de la Charte de l'O.N.U. et de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ?

Est-il des tâches plus impérieuses que de travailler à leur donner VRAIMENT vie ?

A.N.A.C.R.
10 octobre 2001

DANS NOTRE SOMMAIRE :

- P. 2 : Les Amis de la Résistance (ANACR).
- P. 3 : La loi et son application.
- P. 4 et 5 : La vigilance reste nécessaire. Négationnisme et résurgences néofascistes.
- P. 6 et 7 : La vie de l'Association. Nos deuils.
- P. 8 : Sur quelques points d'histoire. Le Concours.

LES « AMIS DE LA RESISTANCE (ANACR) » • LES « AMIS DE LA RES

SAONE-ET-LOIRE :

LA RESISTANCE RACONTEE AUX SCOLAIRES

Les enseignantes des écoles publiques (classes de cours moyens et cours élémentaires) de Manziat et Dommarin, ont effectué un travail de longue haleine avec pour thème " la Résistance de Manziat ".

Les enfants se sont documentés à diverses sources, notamment à l'aide du recueil réalisé par les Amis du Patrimoine Local, mais aussi directement auprès des survivants ayant vécu cette époque difficile dans le groupe de résistants locaux dirigé par Mémé Broyer.

Deux " ateliers " ont été constitués, animés chacun par quelques anciens résistants et les enfants des deux communes, divisés par catégorie d'âge, ont alterné leur passage à chaque atelier. Dans la salle de motricité de l'école de Manziat, les hôtes des scolaires ont répondu aux questions que les enfants avaient préparées et comme ils en avaient eu connaissance préalablement, ils ont pu être à la fois précis et concis.

Pendant ce temps, l'autre groupe visitait en car les sites " historiques " : monument De Latre, Terrain " Aigle ", maison de Jean Boyat où étaient hébergés les Aubrac, cachettes des armes et caisses de grenades, boucherie de Mémé Broyer... Les anciens résistants l'accompagnant étaient intarissables et les souvenirs revenaient sans peine à leur mémoire, les rajeunissant de plus d'un demi-siècle à leur évocation.

Les maîtresses, Mmes Deville et Benoit, de Manziat, et Mme Serveaux, de Dommarin, ont ensuite exploité cette journée en classe, d'autant qu'une cassette a été tournée.

On ne peut que les féliciter d'avoir su susciter l'intérêt des enfants pour cette page d'histoire locale qui ne doit pas tomber dans l'oubli.

Fernand Benoit, Robert Charon, Tintin Bernollin, Roger Parizet, Marcel Benoit, Henri Catherine de Feillens, anciens résistants et Marcel Vaterlaus, ancien de Rhin-et-Danube, s'étaient joints au groupe, et Daniel Ponthus, président du groupe des "Amis de la Résistance de Manziat", a suivi les travaux.

D. PONTTHUS

GRENAY :

RESISTANCE INTERIEURE ET FRANCE LIBRE

A l'initiative de l'association locale " Les Amis de la Résistance Roland-Canon ", une exposition sur le thème " Résistance intérieure et France Libre " a été présentée à la salle des fêtes de la ville.

Lors du vernissage, qui s'est déroulé en présence des maires grenayens et bullygeois, Daniel Breton et Michel Vancaille, le président du comité des " Amis ", Grégoire Picard, et Philippe Egu firent part de la visite de quelques deux cents élèves des écoles et du collège, ainsi que d'anciens résistants, notamment de Pascaline Vandoorne, Roger Bosseraert, Françoise Goulois et Victoria Bajoux.

LOT-ET-GARONNE : SUR QUELQUES POINTS D'ORGANISATION ET QUELQUES PROJETS

Comme cela fut rappelé au congrès départemental à Nérac, les " Amis de la Résistance (A.N.A.C.R.) " s'investissent de plus en plus au sein des comités A.N.A.C.R. pour leur permettre d'assurer leur fonctionnement.

Il est important que les " Amis " se voient confier des responsabilités aux côtés des Résistants dont l'âge s'avance, afin d'assurer la relève. C'est ainsi que l'A.N.A.C.R. se maintiendra en état de marche le plus longtemps possible.

Par ailleurs, et là où les " Amis " sont plus nombreux, la structuration des groupes d'Amis ouvre des perspectives d'évolution plus large. C'est en se constituant une existence légale, par le dépôt de statuts en préfecture, que les " Amis " se font connaître des collectivités locales et peuvent ainsi solliciter leur aide, comme toute association, pour réaliser leurs projets.

Dans le département, le quatrième groupe d'Amis vient de se créer, il s'agit de celui d'Aiguillon, dont les statuts ont été déposés, et enregistrés en juin 2001.

Depuis la création du comité départemental, et pour la deuxième année consécutive, nous avons pu avec l'aide de subventions, diffuser un film sur la Résistance : " La ligne de démarcation ", de Claude Chabrol. Ce film, projeté aux élèves de lycées et collèges d'Agen et de Ton-

CORSE : RENCONTRE REGIONALE DES AMIS

Le 22 juin dernier s'est tenue à Corte une rencontre des " Amis de la Résistance (ANACR) " des deux départements Corses, en présence des responsables départementaux de l'ANACR - notamment Louis Calisti, membre du bureau national, Jean-Baptiste Fusella, Jérôme Santarelli - et de Jacques Varin, pour la Direction Nationale des " Amis ". Nous publions ci-dessous de larges extraits d'Antoine Poletti, président des " Amis " de Corse-du-Sud.

Nous avons souvent à déplorer que l'histoire de la Résistance en Corse soit maltraitée, au mépris de faits historiques pourtant incontestables. Par exemple : la Corse a été le premier morceau libéré de la France et non la Normandie. Autre exemple : c'est le Front National qui a joué un rôle hégémonique pour organiser la Résistance en Corse et non le réseau R2 de Fred Scamaroni. Ces héros a assez de mérites, il n'a pas besoin de ceux des autres.

Ces erreurs sont à mettre au compte de l'ignorance parfois. Mais indéniablement, ça procède parfois d'une arrière-pensée politique. En tout état de cause, il ne faut pas laisser dire et écrire ces contrevérités. C'est théoriquement facile puisque les faits sont évidents. Ce n'est pourtant pas en pratique puisque, malgré nos mises au point, l'erreur, ou le mensonge, persiste. Il est sûr que si l'école y mettait du sien, ça nous faciliterait la tâche.

En revanche, il est plus délicat parfois de trancher définitivement à propos de certains faits, puisque la caractéristique de cette période c'est qu'il fallait agir dans la clandestinité : le secret d'un ordre donné ou reçu était gardé par quelqu'un ou quelques-uns et il ne fallait pas en laisser la trace écrite. Et comme les fascistes et leurs collaborateurs ont eux aussi fait disparaître le plus possible les traces de leurs exactions, il se peut que des interrogations subsistent sur quelques faits. Alors qu'il y ait, à la faveur de la découverte de tel ou tel document d'archive, un éclairage sur un événement ou les circonstances de cet événement, pourquoi pas ? Mais il faut toujours prendre avec précautions les révélations tardives, et parfois les dénoncer avec force si manifestement l'intention est malveillante.

Qu'on fasse la lumière si des zones d'ombre persistent sur tel ou tel fait, d'accord ! Mais nous ne pouvons pas laisser faire, sans réagir, ceux qui sous prétexte d'éclaircir veulent mettre le feu et brûler. Nous n'avons rien à craindre de la recherche et du débat sur l'histoire de la Résistance. Au contraire, loin de nous l'idée d'une histoire de la Résistance faite d'images d'Épinal. La Résistance n'a pas été le mouvement ample et spontané d'une majorité de Français dressés contre une poignée de collaborateurs emmenés par Pétain. La Résistance, très minoritaire, atomisée au début, s'est construite patiemment, à partir des résistances issues de divers courants de pensée, voire de rencontres très circonstancielles. Elle s'est construite avec des hésitations, des erreurs et parfois même dans des relations conflictuelles. Et c'est ce qui fait sa grandeur, son mérite, parce qu'en dépit de tout, elle a réussi à s'unir sur l'essentiel. Voilà pourquoi elle est riche d'enseignements pour nous aujourd'hui et pour les générations futures. La Résistance est une référence.

Mais il faut être conscient que la Résistance et sa figure symétriquement inversée, la collaboration, sont plus de 60 ans après, un enjeu politique. Les controverses et les débats qui ont commencé dès 1940 n'ont jamais cessé depuis. C'est normal. Dans la mémoire des Français, Vichy est " un passé qui ne passe pas ", un véritable " syndrome " comme le dit l'historien Henri Rousso. La Résistance est comme la Révolution française un moment clef de notre histoire, autour duquel s'est structurée la mémoire des Français. Et d'ailleurs les deux événements ont partie liée puisque le principal ressort de la Résistance a été la défense de la patrie contre l'envahisseur et la défense des principes fondateurs de la Nation, c'est-à-dire les " droits de l'homme et du citoyen ", honnis par les nazis et les collaborateurs.

Parlant de la Résistance, il y a donc ceux qui se trompent, et qu'on veut bien excuser, et ceux qui veulent tromper. Il y a aussi ceux qui s'intéressent à

la Résistance et veulent faire la lumière sur certains faits de cette période, et ceux qui veulent mettre le feu, brûler, discréditer la Résistance. Mais ce n'est pas tout : il y a aussi ceux qui délibérément ne veulent pas parler de la Résistance parce qu'elle les embarrasse et contredit leur démonstration politique.

Ainsi, cet ex-premier ministre qui théorise sur la Corse colonisée par la France et voudrait bien que notre île ressemble à la Nouvelle-Calédonie. Il nous livre sa propre version de l'histoire de la Corse qui s'arrête juste après la première guerre mondiale. La Deuxième Guerre mondiale et la Résistance ça n'a pas existé pour lui.

De même, ce leader indépendantiste qui tirant, à la veille du débat parlementaire sur la Corse, " les leçons de l'histoire " dans le journal " Le Monde ", ne dit pas un mot de la Résistance ; pas plus qu'il ne parle d'ailleurs de la Première Guerre Mondiale. Il n'y a de guerre mémorable pour lui que celle qui a opposé les Corses, emmenés par Pascal Paoli, aux troupes du roi de France. Domage que son admiration pour Paoli ne l'ait pas incité à une lecture de la lettre que ce dernier adresse, après son retrait de la vie politique, à l'abbé Giovanetti ; lettre datée du 18 mars 1802 et dans laquelle il écrit : " Louons le ciel. Libertés et bonnes lois, cela notre pays l'a obtenu avec la France, grâce à un de nos compatriotes. Dans le système présent de la politique européenne, nous n'aurions pu jouir de ce bien en formant un Etat indépendant ".

Si nous étions candides, à la lecture de cet article, nous serions tentés d'excuser l'auteur... tant il est mal instruit de l'histoire de la Corse, dont il n'a qu'une vision très lacunaire. Soyons sérieux ! En ignorant délibérément la Résistance, il y a eu manifestement la volonté d'occulter cette période qui l'embarrasse.

En effet, si la Résistance est devenue en 1943 un mouvement aussi massif, c'est parce qu'il y avait la crainte de ne plus être Français. Si 22 classes d'âge ont pu être mobilisées pour aller libérer le sol de France, c'est à n'en pas douter par patriotisme. Si la première proclamation du " Conseil National de Préfecture " c'est le rattachement à la France libre, ce n'est pas sans importance. Ne pas vouloir le rappeler à la mémoire des Corses et des continentaux, c'est amputer les Corses de leur mémoire, et pire : s'exposer à voir réhabiliter ces idées et ces hommes que la Libération avait engloutis dans les décombres du fascisme.

Eh bien ! La réhabilitation a commencé depuis quelques années. Les Hyvia Croce, Filippini, Bonardi et autres Petru Rocca sont exhumés d'un demi-siècle après, appelés à la rescousse de la cause identitaire corse. Ils sont présentés comme des écrivains corsistes. Quel euphémisme ! François Coty, le parfumeur, propriétaire de journaux, parmi les plus virulents contre la République, avant guerre, est présenté comme un bienfaiteur pour la ville d'Ajaccio...

Ces réflexions, vous l'avez compris, nous mettent de plain-pied dans l'actualité corse. La politique n'est pas notre domaine d'intervention mais la politique nous interpelle trop pour que nous restions silencieux...

En restant dans la vocation qui est la nôtre, nous avons à dire notre préoccupation de voir, à la faveur de ce débat, réhabiliter des hommes et une idéologie dont la Résistance a payé un lourd tribut pour s'en débarrasser. Il ne fait aucun doute que plus nous ferons connaître la Résistance et les idéaux de la Résistance, moins nous laisserons d'espace aux nostalgiques du passé et de meilleure qualité sera le débat sur la décentralisation en Corse.

VAUCLUSE :

HOMMAGE A LA RESISTANCE

Entourée de Charles Monier et du docteur Roland Rabinot, tous deux anciens Résistants, Hélène Bui, présidente des " Amis de la Résistance (ANACR) du Vaucluse, a présenté la plaquette d' " hommage à la Résistance " réalisée par les " Amis " de Bollène et son canton.

Fruit d'un an et demi de travail, ce livre qui, dans sa réalisation, a reçu le concours de Roger Reverberi, président du comité local de l'ANACR, de Charles Monier, ancien combattant volontaire de la Résistance, du docteur Rabinot et d'autres anciens résistants, a fait longuement appel aux témoignages, aux archives départementales, aux archives personnelles de Charles Monier et au mémoire de Mélanie Saisse, réalisée en octobre 1998, pour sa maîtrise d'histoire intitulée " Les événements à Bollène de 1940 à la Libération ".

C'est la première fois que l'on écrit sur la Résistance bollénoise, sur son déroulement et son impact auprès de la population " a précisé Hélène Bui, avec le souci de réaliser un travail le plus complet possible et de ne oublier personne ".

En effet, précédé d'un utile lexique et d'un non moins utile rappel des événements nationaux et mondiaux, et d'une présentation des " événements à Bollène de l'Armistice (juin 40) à la Libération ", le travail ainsi présenté n'oublie personne : ce sont plusieurs dizaines de résistants, dont l'action est retracée ainsi, en précisant les circonstances de leur entrée en Résistance, les mouvements auxquels ils ont appartenu, les responsabilités clandestines qu'ils ont assumées, les actions qu'ils ont menées.

La répression fut la dramatique rançon de cet engagement patriotique des Bollénois : 20 déportés (dont 10 ne sont pas revenus), 5 fusillés, 53 arrestations, 13 morts pour la Patrie, 14 victimes de la barbarie nazie.

Cet " hommage à la Résistance " bollénoise est un travail de mémoire qui est un exemple...

HAUTE-SAVOIE :

REFLEXIONS POUR L'ACTION

Les Amis de la Résistance (ANACR) de Haute-Savoie ont tenu le 3 mars dernier une Assemblée générale à l'Eculaz - Reignier. Au menu de cette réunion, tenue avec la participation de Louis Moncet, président départemental de l'ANACR, la complémentarité entre l'action des " Amis de la Résistance " et celle de l'ANACR - " Marcher ensemble et parler la même langue ", la signification de l'adhésion aux " Amis ", le musée de la Résistance, le rôle des " Amis ", la transmission de la mémoire...

Et l'élection d'une nouvelle direction des " Amis " avec notamment Jean-Paul Rigoli (Président) Albert Dutartre, Jean-Noël Ferrier et Paul Roch (vice-président), Sonia Moenne (secrétaire).

Monbalen, Mézin, Prayssas, etc. Notre recueillement devant les stèles est un hommage à ceux qui se sont battus pour la liberté. Elle témoigne aussi de notre reconnaissance des valeurs de la Résistance.

Nous nous sommes donné pour objectif de créer de petits prospectus qui relatent les événements pour les stèles du département. Ce travail ne pourra être réalisé correctement que si chacun est impliqué dans cette recherche et ce désir de mettre en place des outils nécessaires à la connaissance de la Mémoire. Nous le réaliserons avec les Résistants de l'A.N.A.C.R. qui nous aideront dans nos recherches. Il s'agit pour nous de nous engager sur ces chemins avec à la fois sérénité et passion.

L'exposition Jean Moulin est un outil pour faire connaître la Résistance. Alors nous ne négligeons pas de la proposer et de la mettre en place dès que nous le pouvons. De nombreux comités comme Penne, Aiguillon, Houillès, Agen et Sainte-Livrade ont fait un effort pour faire connaître les héros de la Résistance et les valeurs de la Résistance. Dès le mois d'octobre, le lycée agricole de Sainte Livrade accueillera cette exposition.

Jean Masse

Secrétaire des "Amis de la Résistance (ANACR)"

LA LOI ET SON APPLICATION

M. Jean-Pierre Masseret a quitté son poste de Secrétaire d'Etat à la Défense chargé des Anciens Combattants et le 23 septembre dernier il a été élu sénateur du département de la Moselle. Il a été remplacé par M. Jacques Floch qui était député de Loire-Atlantique, chargé au sein du groupe socialiste à l'Assemblée Nationale des questions concernant les anciens combattants.

La direction nationale de l'ANACR a d'ores et déjà demandé à être reçue par le nouveau Secrétaire d'Etat qui assumera sa charge jusqu'aux élections législatives du printemps 2002.

Les ministres passent mais les questions concernant les anciens combattants en général et plus particulièrement la Résistance et les résistants demeurent et se pose la question non seulement de l'élaboration de nouveaux textes législatifs et réglementaires mais encore et surtout d'une application exacte et positive des textes existants.

Un résistant, c'est le contraire d'un déserteur

Ainsi les lois du 12 juillet 1937 et du 31 décembre 1953 qui constituent l'article L.260 du Code concernant la déchéance du droit à la retraite du combattant ont été élaborées en visant les absences illégales en temps de guerre autrement dit les désertions.

Est-ce que les personnes qui ont quitté l'armée dite d'Armistice placée sous l'autorité de Pétain, pour tenter de participer au combat libérateur doivent subir les foudres de cette loi? nous pensons très fermement que non, comme l'a estimé la Cour Administrative de Bordeaux le 20 juin 1989 dans un Arrêt très sérieusement motivé, conforme à notre avis à l'esprit de la loi, contrairement à la Cour de Nantes qui a persisté à priver un résistant, aujourd'hui décédé, de sa retraite du combattant.

UFAC : RESOLUTION SUR LES RESISTANTS

L'Assemblée Générale de l'U.F.A.C., réunie à Nanterre les 3 et 4 octobre 2001 souligne la nécessité urgente de la remise en état de fonctionner de la Commission Nationale C.V.R. par la désignation de nouveaux commissaires, les candidatures de résistants éminents ayant été présentées depuis de longs mois aux Pouvoirs Publics à leur demande.

L'U.F.A.C. rappelle l'importance qu'elle attache au fonctionnement normal des commissions départementales d'attribution des titres. Elle prend acte de l'engagement du SEDAC d'adresser aux Directions Départementales de l'O.N.A.C. une circulaire leur prescrivant de toujours " maintenir les Commissions départementales en état de traiter les dossiers déposés ".

L'U.F.A.C. renouvelle avec force sa

A propos du décret concernant les orphelins VICTIMES DU NAZISME

Le Décret n° 2000-657 du 13 juillet 2000 a institué une mesure de réparation pour les orphelins dont les parents ont été victimes de persécutions antisémites.

Ce texte, portant la signature du Premier Ministre, instituant une discrimination entre les orphelins des victimes de persécutions nazies, les associations de déportés unanimes se sont prononcées pour l'équité devant la souffrance.

L'ANACR s'est associée sans équivoque à la position des associations rassemblant les anciens déportés et dans notre numéro d'octobre 2000, nous avons déclaré : " L'ANACR et le Journal de la Résistance, qui ont combattu et continuent à combattre avec détermination toute menée à caractère antisémite, s'associent pleinement à la position des associations spécifiques de la déportation pour l'équité entre toutes les victimes de la barbarie nazie ".

En conséquence, notre association continuera à demander aux Pouvoirs Publics l'extension des dispositions de ce décret à l'ensemble des orphelins mineurs, à l'époque des faits, de déportés, fusillés ou massacrés par les persécuteurs nazis.

Désormais cette affaire est déferée au Conseil d'Etat. (1)

Il est vrai que le législateur de 1953 aurait pu prévoir des dispositions précises à cet égard afin d'éviter que fût bafoué l'honneur et les intérêts matériels d'un certain nombre de résistants.

Les membres de la Résistance et plus généralement les personnes relevant de statuts péripéties et surtout les efforts persévérants de l'ANACR appuyés par d'autres associations et par l'UFAC, a été promulguée afin de supprimer toute forclusion de droit ou de fait concernant les demandes du titre de Combattant Volontaire de la Résistance.

Après la loi du 10 mai 1989

La loi du 10 mai 1989, après de nombreuses péripéties et surtout les efforts persévérants de l'ANACR appuyés par d'autres associations et par l'UFAC, a été promulguée afin de supprimer toute forclusion de droit ou de fait concernant les demandes du titre de Combattant Volontaire de la Résistance.

Cependant, le décret du 19 octobre 1989 qui devait préciser les conditions d'application de cette loi institua une nouvelle forclusion de fait pour certaines catégories de résistants, notamment ceux relevant de la Résistance Intérieure Française (les " civils ") ; M. Jean-Pierre Masseret adopta une solution pratique pour permettre l'examen de tous les dossiers, sans exigence d'homologation militaire par une circulaire en date du 2 juin 1999 qui prévoyait notamment la présentation de tout dossier devant la Commission Nationale.

Cette solution avait été trouvée après consultation des grandes associations relevant de la Résistance (2) et des représentants de la Commission Nationale, le 28 avril 1999.

Or depuis longtemps en raison de décès ou d'états de santé défaillants de nombre de ses membres, la Commission Nationale CVR n'est plus en état d'atteindre le quorum

demande d'attribution de la carte du Combattant Volontaire de la Résistance, aux titulaires de la Médaille de la Résistance ou de la Croix de Guerre au titre de la Résistance.

Cette mesure s'impose notamment pour les raisons suivantes :

1) Le Code des P.M.I.V.G. admet que la qualité de Combattant Volontaire de la Résistance, peut être obtenue sans qu'il soit question de durée ou de date d'engagement, notamment pour les blessés au cours d'un acte de résistance.

2) Les titulaires d'une citation homologuée - Croix de Guerre - ont, de droit, vocation à l'attribution de la Carte du Combattant.

Tous les titulaires de la carte de Combattant Volontaire de la Résistance ou de Combattant au titre de la Résistance doivent obtenir la qualité de Combattant Volontaire.

L'U.F.A.C. demande que toute personne ayant, par des témoignages ou documents, prouvé sa participation à la Résistance, reçoive le Titre de Reconnaissance de la Nation, avec médaille correspondante.

La reconnaissance équitable des services accomplis dans la Résistance, la défense des droits des résistants sont inséparables du travail de mémoire, du respect de la réalité historique et du développement de l'esprit civique.

nécessaire à sa réunion ; si bien que des requérants attendent depuis deux ans une décision qu'ils ne voient toujours pas venir.

Pour la remise en état de fonctionner de la Commission Nationale CVR

C'est devant cette situation que les Pouvoirs Publics ont sollicité des associations représentatives des candidatures pour que la Commission soit en état de se réunir et par conséquent de statuer.

Pour sa part, l'ANACR et plus précisément son président, Robert Chambeiron, a présenté cinq candidatures de résistants ayant exercé des responsabilités importantes pendant l'Occupation et dans les combats de la Libération.

Ils sont tous titulaires de la carte de CVR ; ils ont tous été reçus dans l'Ordre de la Légion d'Honneur dans lequel ils ont été élevés à différents grades, sont médaillés de la Résistance et l'un d'entre eux est Compagnon de la Libération.

Chacun a fait parvenir à l'Administration des Anciens Combattants toutes les pièces et les renseignements demandés par cet organisme. Comment alors admettre que la léthargie persistante de la Commission Nationale crée à nouveau une forclusion de fait.

Au regard de l'âge de celles et de ceux qui participèrent aux combats pour la libération de notre pays, cette attitude des Pouvoirs Publics est absolument inadmissible.

Ainsi, encore une fois, ce ne sont ni les lois, ni les textes d'application - si discutables soient-ils - qui font défaut, il s'agit d'une non-application de la loi.

Dans toutes ces affaires, chacun perçoit parfaitement que ce qui concerne les intérêts matériels de résistants privés de droits légitimes n'est pas considéré par eux comme primordial.

Ce qui leur tient à cœur c'est leur honneur, ce qui tient à cœur aux résistants c'est l'honneur de la Résistance.

Pour l'honneur de la Résistance

C'est la raison pour laquelle dans l'affaire du livre " Gainsbourg ", l'ANACR ainsi que d'autres associations, s'est portée partie civile aux côtés des familles des trois héroïnes de la Résistance dont la mémoire a été bafouée dans cet ouvrage.

Si la décision rendue par le juge des référés admet que le livre contient des " assertions mensongères ", qu'il s'agit d'une " atteinte très grave au souvenir de ces jeunes femmes décédées " si le jugement prescrit " que soit fixé... sur la première page blanche dudit ouvrage un erratum ", s'il ordonne que le passage incriminé soit supprimé dans les prochaines éditions et que la décision de justice soit publiée dans " Le Monde ", " Le Figaro " et " l'Indépendant de Perpignan " (lieu de résidence de la famille de Rose Blanc), il reste que la plainte déposée par les associations a été déclarée **irrecevable** car, disent les attendus, " ces assertions mensongères... ne mettent... en cause aucun des intérêts matériels et moraux de la Résistance française, de la Déportation et de l'Internement ".

Ce jugement est plus que contestable dès lors qu'il reconnaît que le livre contient des assertions mensongères qui portent atteinte à la mémoire de Francine Fromond, de Rose Blanc et d'Henriette Schmidt.

Nous pensons, nous affirmons - c'est une évidence - que lorsqu'il est porté atteinte à

la mémoire, à l'honneur d'un résistant ou d'une résistante, il est porté atteinte à l'honneur de la Résistance, sont mis en cause les intérêts moraux de la Résistance.

Après ce jugement insatisfaisant, cet échec partiel des associations, des juristes ont envisagé un projet de loi permettant que " l'honneur, la dignité des résistants et victimes de la Déportation, soient respectés et défendus par la loi, surtout quand les témoins de cette époque et leurs familles auront malheureusement disparu ".

Or, cette loi existe.

Il s'agit de la loi n° 83-466 du 10 juin 1983 qui est devenue l'article 2-5 du **Code de Procédure Pénale**. Elle permet à " toute association régulièrement déclarée depuis au moins cinq ans à la date des faits qui se propose, par ses statuts, de défendre les intérêts moraux et l'honneur de la Résistance ou des déportés [d'] exercer les droits reconnus à la partie civile en ce qui concerne... soit les délits de diffamation ou injures, qui ont causé un préjudice direct ou indirect à la mission qu'elle remplit ".

Soulignons que ce texte inclut le préjudice indirect. Par conséquent, la mémoire souillée des 3 héroïnes de la Résistance dans le livre " Gainsbourg " constitue un préjudice subi par les associations qui ont pour mission de " défendre les intérêts moraux et l'honneur de la Résistance et des déportés " ; ces associations étaient parfaitement fondées par la loi de se constituer partie civile.

La décision de justice dans cette affaire, c'est la conséquence d'une appréciation du juge et non d'un vide juridique.

Quand les témoins de cette époque auront disparu

Il reste qu'il convient d'envisager le temps où les résistants et leurs associations spécifiques auront disparu.

Resteront alors - c'est notre souci - les " Amis de la Résistance " et sans doute d'autres organisations dont les buts concernant les valeurs de la Résistance sont identiques à ceux des associations groupant les anciens résistants et déportés.

Il est important de préciser que ces associations pour, selon l'article 2-5 du Code de Procédure Pénale, pouvoir exercer les droits reconnus à la partie civile dans des affaires où sont atteints les intérêts moraux et l'honneur de la Résistance doivent avoir été déclarées **depuis au moins cinq ans** à la date des faits.

Les statuts de ces associations doivent bien évidemment préciser qu'elles ont notamment pour mission de défendre les intérêts moraux et l'honneur de la Résistance et des déportés.

Pour la reconnaissance des services, pour la défense des droits et de l'honneur des résistants, des lois, des textes réglementaires existent.

Certains sont imparfaits, discutables, mais, en définitive, c'est une application non conforme à leur esprit, à leur finalité ou une absence d'application qui lèse encore aujourd'hui nombre de nos camarades, qui déforment la réalité historique et porte atteinte à l'honneur de la Résistance.

L'ANACR, en ce qui la concerne face à ces questions, reste et restera vigilante.

Jacques Weiller.

(1) cf. Le " Journal de la Résistance " juillet-août 2001.

(2) cf. L'ANACR était représentée par Robert Chambeiron, Charles Fournier-Bocquet et Jacques Weiller.

EX-YOUGOSLAVIE : POURQUOI N'Y AVOIR PAS PENSE PLUS TOT ?

Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie dispose d'un centre de détention pour les condamnés ou inculpés en attente d'un jugement. Celui-ci se trouve à Scheveningen, entre La Haye et la mer. Les cellules y sont confortables, l'équipement convenable, les loisirs libéralement conçus : gymnastique, basket, cartes, échecs, tennis de table, musique, et même carte téléphonique.

Sont détenus là des Serbes, des Croates, des Bosniaques, qui ont participé, à des postes de hautes

responsabilités, à la purification ethnique, c'est-à-dire aux massacres réciproques.

Le journaliste Alain Franco, correspondant du " Monde ", y a découvert quelque chose dont personne d'autre que lui ne semble l'avoir largement porté à la connaissance publique : tous les détenus mènent là-bas une vie commune, eux-mêmes et leurs avocats disant que " l'atmosphère au centre est particulièrement cordiale ". Certains ont même composé en commun une chanson qui célèbre cette co-

habitation et dit notamment : " pourquoi avons-nous passé toutes ces années à nous massacrer ? "

Pourquoi, en effet ?

Ils auraient peut-être pu se poser plus tôt la question et se rappeler l'époque où les plus âgés - ou du moins les pères de la plupart des autres - ont ensemble combattu dans les rangs des partisans yougoslaves qui firent l'admiration des résistants d'autres pays, sans se demander lesquels d'entre eux étaient Serbes, Croates, Bosniaques ou autres...

INDRE-ET-LOIRE

L'ANACR de l'Indre-et-Loire a tenu son assemblée générale le 28 avril dernier à Chambourg-sur-Indre. Les travaux furent ouverts par la présentation du Bureau composé de Suzanne Plisson, présidente départementale, de Jean Soury, secrétaire départemental, de Claude Goutanier, président du comité de Loches-Beaulieu, de Max Morin, trésorier, et de Floreal Barrier représentant la FNDIRP d'Indre-et-Loire.

Après la minute de silence honorant les disparus, et les souhaits de bienvenue de Claude Goutanier, Jean Soury présenta le rapport moral. Il insista sur les espoirs et les désirs de la Résistance, s'insurgeant contre toute une campagne menée pour effacer les idéaux de la Résistance (par exemple avec le livre consacré à Gainsbourg). D'où la nécessité du combat pour la vérité. Jean Soury rappela le programme du CNR, pour partie jamais appliqué, et dit combien est important le recrutement des "Amis de la Résistance". Il appela au combat pour officialiser la Journée du 27 mai comme journée non chômée nationale mais qui permettrait un hommage annuel à la Résistance, citant en exemple Saint-Pierre-des-Corps. En conclusion, il montra l'intérêt du Concours de la Résistance et de la Déportation.

Max Morin, trésorier, présenta ensuite l'état des comptes. La Commission de contrôle financier confirma la bonne gestion de la trésorerie et donna quitus de cette gestion.

A 10 h 30, M. Moreau, maire de Chambourg, fut accueilli par les congressistes, et prit place au Bureau. Etaient également présents des représentants de plusieurs organisations dont la FO-PAC, la FNACA, le Maquis de Scévilles, le Maquis d'Epernon...

Suzanne Plisson présenta le projet de résolution sur la nécessité d'étendre à l'ensemble des orphelins des combattants de la Résistance l'indemnisation jusqu'à la réserve aux seuls orphelins des victimes des persécutions antijuives. Au cours de la discussion, notre ami Mauguet rappela qu'il avait 11 ans et demi lorsque son père - qu'il n'a jamais revu - fut arrêté le 22 juin 1941, précisant qu'à son âge ce n'était pas pour de l'argent qu'il agissait mais pour que soit rendu justice. Le texte, amendé en particulier par Robert Duclot et Floreal Barrier, fut adopté à l'unanimité, ainsi que le rapport moral et le rapport financier.

Après les votes, Jean Soury reprit la parole pour insister sur le recrutement des Amis afin d'assurer la pérennité de notre association.

M. le Maire de Chambourg, dans une brève allocution, parla des jeunes et de la connaissance qu'ils devraient avoir de la Résistance, du rôle de l'ANACR. Puis les participants se rendirent au Monument aux Morts.

AUBE

L'assemblée du comité ANACR du pays d'Othe de l'ANACR le 8 avril dernier a connu cette année 2001 une participation accrue.

Placée sous la présidence de Fernand Ibanez, membre de la présidence départementale et du national, assisté de Henri Planson, co-président départemental de l'ANACR et secrétaire général de l'UFAC de l'Aube représentant Maurice Camuset, président délégué excusé, et de Bruno Collin, président des "Amis de l'ANACR de l'Aube", cette assemblée a connu un regain d'intérêt autour des questions relatives au "devoir de mémoire" mais aussi à des questions ayant trait à une connaissance conforme à la vérité historique des événements qui ont marqué la lutte de Résistance.

Un débat s'est instauré qui permet de dégager des objectifs réalisables à plus ou moins terme. L'aménagement d'un "parcours de la mémoire", chemin conduisant à l'emplacement du maquis de Saint-Mard-en-Othe qui doit être rendu praticable pour les piétons ou les cyclistes, est un projet qui ne peut être réalisé qu'avec le concours des municipalités et du Conseil général.

Le deuxième objectif, d'importance historique et politique, est la création d'un musée de la Résistance et de la Déportation : le département de l'Aube doit avoir son musée à l'image de ce que fut la Résistance. Nous sommes persuadés que sa réalisation ne coulera pas de source. La partie est déjà engagée ; nous avons la volonté de la poursuivre. Nous avons des soutiens : notre assemblée a pu le démontrer.

Nous nous félicitons de la participation de M. Yves Fournier, maire d'Aix-en-Othe, conseiller régional, du maire-adjoint d'Estissac - canton voisin - de M. Marc Iomece, conseiller général. Ces personnalités sont également des "Amis de l'ANACR, de Mme Mathieu, maire-adjointe de Somery (Yonne) et de bien d'autres personnalités.

BOUCHES-DU-RHONE

Suite à une motion présentée par Jules Roggi, lors de l'assemblée générale annuelle, une plaque de marbre blanc portant le sigle ANACR a été scellée sur la stèle de la Résistance de Noves.

Cette plaque honore la mémoire de tous les résistants de Noves et des Paluds de Noves, combattants volontaires pour la Libération de la France 1940 - 1945. En même temps qu'était célébrée la création du CNR, cette plaque a été apposée entre deux autres, commémorant deux événements patriotiques novais, et inaugurée par le président Pilliol, Mireille Sauget et Jules Roggi. Le premier est l'anniversaire du 11 novembre 1942, jour où des Novais ont été arrêtés par le gouvernement de Vichy, pour avoir déposé une gerbe auprès du monument aux morts de la guerre 1914 - 1918.

Le second est l'engagement de 110 jeunes Novais, qui, lors de la Libération, ont rejoint la 1ère Division Française Libre (1e DFL) les Commandos d'Afrique, le régiment Rhône-Durance. Ainsi complétée, cette stèle de la Résistance reflète bien l'esprit des Novais, à savoir, garder l'espoir républicain au nom de la justice.

Autre témoignage de notre activité est l'organisation, chaque année, d'une journée souvenir permettant de rendre hommage aux résistants du département ou limitrophes, en déposant une gerbe auprès d'un monument ou une stèle commémorative rappelant le sacrifice des volontaires tués au combat ou fusillés par les nazis ou leurs complices de Vichy. Aussi, le 13 juin dernier, nous avons rendu hommage à ceux de Lambesc (106 tués sur 400 maquisards du canton) et ceux de la Roque d'Anthéron (28 tués). Accueillis par Yvette Impens, Henri Blanc, les frères Jouve, ces résistants du canton évoquent leurs souvenirs, leurs actions dans la R2 sous les ordres de Max Juvenal.

SAVOIE / VAL D'AOSTE

Chaque année, de juillet à septembre, plusieurs cérémonies rassemblent anciens résistants de Savoie et du Val d'Aoste pour commémorer les combats menés en commun contre le fascisme et le martyre de ceux qui sont tombés dans cette lutte.

Erigé à Moutiers, square de la Liberté, un monument rappelle les sacrifices des Résistants de l'AS et des FTFP tombés en Tarentaise : 74 morts aux combats, 64 morts en déportation, 60 fusillés, 28 victimes civiles.

A Terre-Noire (Val d'Aoste), où furent fusillés 28 Savoyards, plusieurs centaines de personnes, venues des deux Savoies et du Val d'Aoste, ont répondu le 29 juillet dernier à l'appel du Comité d'Entente et de Coordination qui rassemble les comités ANACR de Savoie et de Haute-Savoie, comités ANPI et ANEI du Val d'Aoste.

Après l'ouverture de la cérémonie par Ange Gruppo, secrétaire départemental de la FNDIRP de Savoie, Mme Blanche Lungo, épouse de Louis Lungo, commandant le 6e bataillon AS de Tarentaise, elle-même résistante et carte CVR, a égrené un à un les noms des martyrs aux quels, à chaque fois, l'assistance en écho, a prononcé : "mort pour la liberté". Puis des coupes fleuries ont été déposées autour de la stèle, tandis que retentissait "Aux morts" suivi du "Chant des Partisans" interprétés par le trompettiste Lionel Chelle, de Moutiers. Un "temps de prières" a été animé par Mompoucet, de Pomblère-Saint-Marcel.

Trois importantes allocutions ont été prononcées par M.M. François Francesconi, au nom du Comité d'Entente des deux Savoies, Hervé Gaymard, député, président du Conseil général de Savoie, Robert Louvin, président du Conseil régional de la vallée d'Aoste, au nom des associations ANPI et ANEI. Tous trois ont rappelé les faits de barbarie et fustigé les guerres, appelant les peuples à lutter contre le racisme, la xénophobie et toutes les résurgences du fascisme.

Outre les personnalités citées, étaient présents M.M. Jean-Pierre Vial, sénateur de Savoie, Vincent Rolland, Conseiller général de Bozel, Jean Chat, premier adjoint de Brides-les-Bains, le Syndic de la Thuille-d'Aoste, Joseph Moriaz, président de l'ANACR de Savoie et Louis Mouchet, président de l'ANACR de Haute-Savoie.

LOT-ET-GARONNE

Président d'honneur de notre association départementale, René Filiol, entouré des siens, vient de fêter ses 103 ans.

Tous les membres de l'ANACR lot-et-garonnaise, et au-delà tous ses nombreux camarades et amis dans toute l'Association nationale, lui souhaitent fraternellement cet anniversaire.

Qu'il conserve le plus longtemps possible une bonne santé.

Avec toute notre affection.

PAS-DE-CALAIS

Le dimanche 16 septembre 2001, le Comité Départemental de l'ANACR a organisé la cérémonie annuelle d'anniversaire de la Libération du département par un hommage solennel aux 218 fusillés des Fossés de la Citadelle pendant la période 1941 - 1944.

Aux représentants des autres mouvements d'anciens résistants et d'anciens déportés, présents aux côtés de l'ANACR à cette occasion, s'étaient joints cette année les membres de l'association lensoise Mémoires et Cultures de la Région minière, association qui perpétue le souvenir de la grève de plus de 100.000 mineurs qui, en mai-juin 1941, a constitué la première manifestation de masse d'opposition à l'occupant nazi. Une délégation de la Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives du Ministère de la Défense, conduite par le lieutenant Clin, avait fait le déplacement de Paris pour apporter le soutien du Ministère et distribuer une plaquette retraçant l'histoire de la grève de mai-juin 1941.

Dans le haut-lieu du souvenir arrageois que constitue le Mémorial des Fusillés, rarement l'atmosphère aura été aussi lourde, si empreinte d'émotion et de grandeur, comme l'a souligné le Préfet du Pas-de-Calais, M. Jean Dusourd, qui présidait la cérémonie, qu'elle le fut cette année, d'autant plus qu'elle se déroulait cinq jours après l'attentat terroriste ayant profondément touché le peuple américain.

Après l'appel des 218 fusillés par le président départemental de l'ANACR, Raymond Vigreux, assisté de 2 lauréats du dernier Concours de la Résistance, ce fut le défilé vers le poteau symbolique des porteurs de quelque 50 gerbes, déposées au milieu d'une haie d'une cinquantaine de drapeaux.

Après la sonnerie aux morts et la "Marseillaise", M. Jean-Marie Vanlerenberghe, maire d'Arras, appela chacun à rester vigilant et à toujours combattre pour la Liberté, ajoutant "qu'il fallait toujours maintenir allumée la flamme de la révolte et de la Résistance face à la bête immonde du racisme, de l'intégrisme et du nazisme qui rode encore".

Après lui, M. Petit, secrétaire général de l'Amicale des Déportés de Sachsenhausen, rappela le martyre des nombreux mineurs grévistes de 1941 déportés dans ce camp.

Prenant la parole pour le Bureau de l'ANACR, Michel Defrance renvoya à l'histoire ceux qui penseraient que lire les noms des 218 fusillés de la citadelle serait désuet. "La Résistance a été la propriété, l'honnêteté, l'intelligence de la France" rappela Michel Defrance. Puis il fit l'histoire de la grève des mineurs, rendant hommage au courage de ces 100.000 grévistes qui prièrent pour un temps l'industrie allemande d'une grande partie de charbon dont elle avait tant besoin. Avant de conclure, il eut une pensée pour le peuple américain victime de l'horrible attentat terroriste du 11 septembre.

Après sa prestation, les gorges se serrèrent, les regards se figèrent lorsque Elisabeth Charpentier, professeur de collège, vice-présidente du Comité des "Amis de la Résistance" d'Arras, déclama avec force, en compagnie de son ancienne élève Magali Crepel, trois poèmes de Robert Desnos et d'Eugène Guillevic.

La cérémonie à la citadelle prit fin avec le "Chant des Partisans", interprété par l'orchestre d'harmonie d'Arras. Enfin, un dépôt de gerbes à la Stèle des Héros, érigée à l'Hôtel de Ville d'Arras, précéda le vin d'honneur offert par la municipalité de la Ville.

PYRENEES-ORIENTALES

La cérémonie traditionnelle d'hommage à toute la Résistance catalane a connu cette année une affluence identique aux années précédentes.

Certes, il manquait des visages habituels, absences dues à des décès, à des santés en mauvais état. Par contre, comme chaque année, apparaissaient des têtes plus jeunes. C'est pourquoi depuis trois ans sont mis en évidence "les Amis de la Résistance (ANACR)".

A l'issue de la cérémonie à la crypte du souvenir, on entendit les interventions de M. le Maire de Valmanya, de Raoul Vignettes, Président du Comité départemental de l'ANACR, de Mme Paule Bley, vice-présidente déléguée des "Amis" et de Mme la sous-préfète de Prades, représentant M. le préfet, absent du département.

Parmi les nombreuses personnalités présentes, citons M. Bourquin, député et président du Conseil Général, trois députés, plusieurs conseillers généraux, le colonel Poncet, D.M.D., des officiers représentant la gendarmerie du Centre d'Entraînement des Commandos de Mont-Louis dont un piquet d'honneur rehausse l'éclat de la cérémonie.

AVEYRON

Dimanche 6 mai a eu lieu dans la vallée du Ranc, de Mounès à Belmont, la journée du souvenir organisée par les municipalités concernées et l'ANACR de Saint-Affrique avec la participation toujours nombreuse de l'Amicale du maquis Paul Clé.

A Mounès fut déposé un bouquet devant la plaque de Jean Lirola, ce jeune résistant qui trouva la mort au volant de son véhicule, dans cette vallée étroite et dangereuse, en transportant du matériel destiné aux maquis.

A Prouhencoux est située la stèle honorant les victimes du maquis du Bouscalous. Là, M. Roques, Maire de Mounès, a donné lecture du Manifeste des anciens combattants évoquant la victoire du 8 mai. Henri Balmes, président de l'ANACR, a rappelé le souvenir de cette journée tragique où ce petit mais dynamique maquis fut attaqué par les GMR - force de répression de Vichy - venus de Béziers. Un blessé gravement atteint, Mourron devait succomber le lendemain. Cinq autres faits prisonniers furent remis à la Gestapo et déportés. Un seul, Soulié, surviva aux camps de concentration. Quatre n'en revinrent pas : Ferrand, Frangi, Jouffray et Otréga. Des trois rescapés du 6 mai, Delaire et Thévenon furent ensuite arrêtés le 14 juin à Saint-Victor et fusillés le 17 août à Sainte-Radegonde.

Max Gagnoud, seul survivant, était de la cérémonie ce 6 mai 2001. Il était accompagné d'Henri Barthès ex-lieutenant Dumont, chef du maquis P. Clé, et de Jean Bacci, président de l'Amicale de maquis maquis. On notait aussi une forte délégation de la FNACA de Saint-Affrique et de nombreux "Amis de la Résistance" dont la fidélité ne se dément pas.

A Belmont, autour de la jeune Maire, Made-moiselle Aliès, était célébré le 8 mai devant le monument aux morts avec lecture du Manifeste et dépôt de gerbe par deux jeunes scolaires de la commune. Une forte participation de la population donnait un éclat particulier à cette journée. Comme les années précédentes, nous sommes allés nous recueillir devant la plaque de Georges Mous, belmontais mort le 22 août 1944 à Pezade.

En fin de matinée, la municipalité recevait à la mairie les anciens combattants et les "Amis" pour un vin d'honneur avant qu'un repas servi à l'auberge ne réunisse résistants et familles. Que chacun soit remercié pour sa participation à ce souvenir et à l'hommage rendu aux résistants morts pour que vivent la démocratie et notre liberté.

NORD

L'A.N.A.C.R. du Nord, et tout particulièrement son comité lillois, a poursuivi - sous la direction de Pierre Charret et Yvonne Abbas - toujours très sollicitée pour son précieux témoignage sur la déportation, le travail pour la mémoire. Autour de l'exposition de l'A.N.A.C.R., "Victoire sur le Nazisme", Guerre et Résistance", et avec le concours d'une quinzaine d'anciens résistants et résistantes, nous avons en effet rencontré environ 1500 jeunes lycéens et collégiens, notamment 500 en Mairie de Lille le 20 octobre en compagnie de Lucie Aubrac, et dans 15 établissements scolaires et musées de notre département.

Ces rencontres et débats trouvent un extraordinaire intérêt chez les jeunes comme chez les enseignants et ont élargi l'audience de l'ANACR et son réseau de relations avec l'Education Nationale.

Nous avons pu apporter une contribution appréciée à la préparation du Concours de la Résistance et sommes heureux d'en trouver confirmation dans le palmarès 2001, après celui de l'an dernier qui avait classé au 1er rang national le Collège "Dr. Schaffner", de Roost-Warendin, pour son remarquable C.D.

Au-delà du Concours, nos interventions et témoignages viennent conforter l'enseignement de l'Histoire de la Résistance dans les programmes scolaires.

L'A.N.A.C.R. 59 a également porté ses efforts sur les cérémonies commémoratives et notamment le 31 mars à Wambrechies, au Fort du "Vert Galant" où elle s'était, cette année, chargée de l'organisation de la commémoration de l'exécution des 86 fusillés.

150 personnes étaient présentes, dont une importante délégation de nos amis du Pas-de-Calais, qui n'oublient pas les nombreux mineurs exécutés là après leur extraordinaire grève de mai 1941.

Un bilan auquel ont largement contribué les "Amis de la Résistance" sur qui nous comptons beaucoup pour poursuivre ce devoir de Mémoire indispensable pour armer les jeunes générations face aux entreprises "révisionnistes" et "négaționnistes".

LOT-ET-GARONNE

Plus de 220 personnes ont participé au Congrès départemental de l'ANACR qui s'est tenu le 8 avril dernier à Nérac, en présence de Charles Fournier-Bocquet, secrétaire général national de l'ANACR.

Parmi les personnalités présentes à la tribune aux côtés de Raoul Renault qui présidait, on pouvait remarquer, outre les membres du Bureau départemental, M. Chazalon, Conseiller général, Maire-adjoint de Nérac qui représentait à la fois M. Jean-François Poncet, président du Conseil Général et M. Brunet, Maire de Nérac, M. Lacombe représentant le député de la circonscription, Alain Veyret, M. le sous-préfet de Nérac, Triquenaux, représentant Mme la préfète absente du département ; M. Jean-Claude Mercier, directeur du Service Départemental des Anciens Combattants, M. Daniel Samuel, directeur du Centre de Convalescence Delestraint-Fabien ; Mme Anne-Marie Victor, directrice honoraire ; M.M. Marcel Bertrand, président départemental des CVR, Hubert Lespes représentant M. Lucien Marès, président de l'UDAC, Michel Ceruti, Conseiller Régional, Auguste Brunet, membre du Comité d'Honneur, Conseiller Général honoraire et M. Darroman.

Après l'allocation de bienvenue de M. Chazalon, les congressistes entendirent tout d'abord le rapport financier présenté par Pierre Pons puis celui de la Commission de Contrôle financier, présenté par Guy Leroux.

Ensuite, Paul Limouzi, secrétaire général départemental, exposa le compte-rendu d'activité et évoqua la vigilance nécessaire contre " les résurgences des idées néo-nazies, négationnistes, antisémites, xénophobes ". Il s'insurgea contre les atteintes aux libertés dans le monde, en particulier à l'encontre des femmes : " Comment également ne pas dénoncer ce fascisme d'un genre nouveau, l'intégrisme dont les tenants égorgent hommes, femmes et enfants en Algérie, ravalaient au rang d'un animal les femmes d'Afghanistan, maintiennent en résidence surveillée à son domicile le leader de la démocratie birmane dont le parti a pourtant gagné les élections, lapident les femmes adultères en Arabie Saoudite.

Paul Limouzi insista sur la nécessité de mener ces batailles pour les libertés en relation avec celles pour la mémoire qui symbolise la revendication de création d'une Journée Nationale de la Résistance le 27 mai.

Tâches qui impliquent le rôle grandissant des " Amis de la Résistance " : " Nous avons un programme d'activité plutôt chargé qui nécessite pour être mené à bien le maintien en bon état de marche de notre association, de nos comités. Comment y parvenir alors que nos directions vieillissent, qu'il n'y a pas partout de relève possible parmi les anciens résistants ? La seule solution réside dans l'intégration " d'Amis de la Résistance (ANACR) " au sein de la direction de ces comités. A ce jour, au moins cinq comités doivent leur survie au fait qu'ils ont su confier à des " Amis " certaines responsabilités vitales au sein de leur bureau (...). Qu'on le veuille ou non, ce sera de plus en plus le cas ".

Après l'adoption de la motion pour la défense des droits des résistants, présentée par Pierre Montes et l'intervention de Jean Mirouze, président départemental sur le travail de connaissance de la Résistance, qui s'appuie sur la publication des " Cahiers de la Résistance en Lot-et-Garonne ", Brigitte Moréno, présidente départementale des " Amis de la Résistance (ANACR) ", évoqua la place des " Amis " au Congrès de Saint-Brieuc et leur rôle aux côtés des résistants dans les batailles de la mémoire, avant que Jean Masse ne précise les activités des " Amis " pour l'année écoulée et les projets : voyage dans le Vercors pour 3 lauréats du Concours, lettres aux maires pour le 27 mai, fiche historique...

Dans son intervention, précédée par la lecture par deux jeunes filles du collège de Nérac du poème d'Aragon " la Rose et le Réséda ", Charles Fournier-Bocquet affirma notamment : " Les mots mémoire et avenir fournissent la clé de nos activités et perspectives.

" Transmettre cette mémoire implique de notre part des liens croissants dans les années qui nous restent avec de plus jeunes qui s'intéressent à la Résistance... C'est pourquoi nous accordons une telle importance à la constitution des groupes locaux et départements " d'Amis de la Résistance ".

Enfin, M. le sous-préfet de Nérac prononça l'allocation finale : " Les valeurs que vous représentez sont de belles et fortes valeurs. Vous avez d'ailleurs tout particulièrement le souci de les faire partager à la jeunesse... C'est une tâche noble et difficile mais qui, dans une époque troublée où l'on dit souvent que l'on n'a plus ni repères ni références, est une tâche essentielle et vitale ".

FINISTERE

Le 27 mai dernier, le Comité d'Entente de la Résistance et de la Déportation, ainsi que le Comité ANACR de Brest, ont organisé devant le monument aux morts de la ville une cérémonie du souvenir à la mémoire de Jean Moulin.

Mme Salou, résistante, rescapée du camp nazi de Ravensbrück était aux côtés de Résistant, dont Raphaël Guillou, président du comité ANACR de Brest et porte-parole du Comité d'Entente, pour rappeler ce que fut l'action et le martyre de Jean Moulin, ce que fut le drame atroce de la déportation.

ISERE

L'ANACR de l'Isère a pris la décision de remettre au Musée de la Résistance et de la Déportation au cours du mois de novembre l'ancienne exposition consacrée à la Résistance créée il y a bientôt 30 ans. Après avoir été présentée dans toutes les régions du département, dans de nombreux établissements d'enseignement, elle est devenue un témoignage historique qu'il importe de préserver.

Une autre, plus légère et plus maniable est en cours de réalisation avec le concours d'historiens et de responsables du Musée.

VAR

L'ANACR de Toulon a rendu hommage le 13 août dernier aux trois résistants tués par les allemands au Quartier du Pont-de-Bois et à deux soldats de la Première Armée française.

En présence notamment de MM. le Sénateur-maire Hubert Falco, « Ami de la Résistance (ANACR) », Bruno Maranzana, conseiller général, le Dr Paul Reybaud, vice-président départemental de l'ANACR, René Nesle, responsable des « Amis », de représentants de l'ANACR, de l'UNC, des FFI-MUR, et d'autres associations.

NOS DEUILS • NOS DEUILS • NOS DEUILS

Chaque mois, les comités de l'ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération.

La Direction nationale de l'association et son journal adressent aux familles et amis des disparus, leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.

Félicien RUELO, Emile LE PAGE (Morbihan)
Décédé à l'âge de 78 ans, Félicien Rueilo, président honoraire du Comité du Pays de Lorient et membre du Conseil national de l'ANACR, entré dans la Résistance, il participa à la libération de la Capitale et s'engagea pour la durée de la guerre, participant au sein du 8e Régiment de Chasseurs, incorporé à la division Patton, à la campagne d'Allemagne. En retraite dans les Pyrénées-Atlantiques, il milita à l'ANACR dont il devint président départemental puis membre du Conseil national. De retour à Lorient, il sera président du comité de Lorient-Lanester, président honoraire du Pays de Lorient, membre du Conseil national. Il était titulaire des Croix de guerre, du Combattant et de CVR.

Linotypiste de métier, Emile Le Page, disparu à l'âge de 82 ans, démobilisé en février 1941, fut contacté pour fabriquer des tracts anti-hitlériens et gaullistes. Arrêté pour cette activité, il fut condamné à 6 mois de prison. Libéré en avril 1942, il reprend son action clandestine, ce qui lui vaut une seconde arrestation, le 7 décembre suivant. Le 21 janvier 1943, il est déporté à Orléans-Bourgogne-Sachsenhausen d'où il ne sera libéré qu'en mai 1945. Titulaire notamment de la Légion d'honneur et de la Croix du Combattant, il était président régional de l'Amicale des Déportés de Sachsenhausen.

L'ANACR du Morbihan a été aussi endeuillée par la disparition de Jean PIRIOU, âgé de 74 ans, qui fut agent de liaison dans le secteur du Fournil, fut sur le Front de Lorient et qui était titulaire de la Croix du Combattant.

Marguerite DULFOUR, Pierre BARBIER, Paul SAISSIE (Vaucluse)

Présidente d'honneur du Comité de la Région de Carpentras, Marguerite Dulfour est décédée à l'âge de 87 ans. Elle était l'ancienne co-propriétaire du Café du 19e siècle, où transitaient les résistants en direction du maquis Ventoux. Elle organisa l'action de solidarité auprès des familles de résistants, en liaison avec le colonel Henri Beyne et le commandant Maxime Fischer. Elle était chevalier de l'Ordre National du Mérite et Croix du Combattant Volontaire de la Résistance.

FFI-FTFP, Pierre Barbier, rescapé de la Simone, engagé volontaire pour la durée de la guerre, disparu à l'âge de 80 ans, était un ancien de la 1ère Armée.

Paul Saisie, ancien du maquis Ventoux, avait vu sa participation à la lutte libératrice reconnue par de nombreuses distinctions : Croix de guerre - Croix de Combattant Volontaire Volontaire 39-45 - Croix de Combattant Volontaire de la Résistance - Croix du Combattant - Médaille commémorative guerre 39-45.

Le comité ANACR du Vaucluse a aussi été endeuillé par la disparition de Lucien MATHIOT-LAUCHER, ancien FFI-FTFP, de Jean CHAUVIN (Croix de guerre et du Combattant), Médaille commémorative 39/45, et de Louis CECIONI (Croix du Combattant), tous deux anciens du maquis " Robert ", de Lucette SAVITSKY née Durand (Croix du Combattant et de CVR).

Maurice BUISSON, Marcel DECAUX, Roger CHASTAING, Jean TRICART (Haute-Vienne)

Disparu à l'âge de 77 ans, Maurice Buisson était entré dans la Résistance, sous-secteur B, au maquis de Gaboureaux, 2402 Cie, le 9 novembre 1943. Il participa à la libération de la Haute-Vienne (combats d'Oradour-sur-Vayres, Aix-sur-Vienne, Limoges) et à celle d'Angoulême (Charente). Engagé pour la durée de la guerre, versé au 64e RI, il se retrouva sur la poche de Saint-Nazaire.

Marcel Decaux, décédé le 9 mai 2000, avait été requis au service obligatoire. Permissonnaire au décès de son père, il ne repartit pas et rejoignit la Résistance sous-secteur B, maquis de Gaboureaux-Cussac. Il participa aux combats d'Oradour-sur-Vayres, Aix-sur-Vienne et à la libération de Limoges le 21 août 1944.

Entré dans la Résistance au cours de l'été 1941, Roger Chastaing exerça sous le nom de " capitaine René " d'importantes fonctions au sein de l'état-major départemental FTP dans la région de Blond où se déroulèrent les accrochages sanglants du 7 août 1944. Roger Chastaing était secrétaire-adjoint départemental de l'ANACR, et publia ses souvenirs sous le titre " J'étais FTP en Haute-Vienne ".

Lieutenant " Japy " dans la Résistance, Jean Tricart avait commandé la 2415e Cie FTP et participa à de nombreuses opérations dans le secteur D du Nord de la Haute-Vienne. Député communiste de Haute-Vienne de 1946 à 1959, il vivait en Région parisienne et exerça les fonctions de maire de Poissy de 1975 à 1981. Il était membre de l'ANACR des Yvelines.

Domingo SERRA, José RODA (Guerilleros)
Trésorier du Bureau national et du Conseil d'administration de l'Amicale, Domingo Serra n'est plus. Combattant de l'Armée de la République espagnole, il vint en exil en France et y connut les camps de concentration où furent parqués les républicains espagnols. Engagé dans la Résistance française, il participa avec son épouse à la lutte des Républicains espagnols dans le département de l'Allier. Membre de la 22e brigade de guérilleros, il fut arrêté, avec trois autres guérilleros, par la Gestapo en gare de Montluçon. Evadé lors de son transfert vers la prison, il gagne le maquis et participa à la libération de l'Allier.

José Rodana, le 28 mars 1916, traversa en 1939 la frontière franco-espagnole avec le reste de l'armée républicaine en retraite. Après avoir été interné par les autorités françaises dans les camps d'Argelès, des Garrigues et de Bonifacio, et persécuté par les nazis dans ceux de Niel et de Labouheyre, il s'engagea dans les maquis du Gers, au sein du bataillon Simon où il lutta jusqu'au 28 août 1944. Il était membre de l'Amicale des anciens FFI du Gers.

José Guineuz, disparu à l'âge de 85 ans, combattant de la République espagnole, interné lors de son exil en France, entra en Résistance et devint l'un des premiers guérilleros du département.

Maurice CEREIZE, Rose CROISY, Simone CLOTTU (Ain)

Ayant participé à la Résistance jusqu'à la Libération dans les rangs des Forces Unies de la Jeunesse (F.U.J.), Maurice Cereize, décédé à 76 ans, était titulaire des Croix du Combattant et de C.V.R.

Rose Croisy, décédée à l'âge de 80 ans, Résistante au camp de Cize, avait été agent de liaison, participant à de dangereuses opérations contre l'Occupant, et était titulaire de la Croix du Combattant et du CVR. Elle était l'épouse d'Edouard Croisy, président départemental.

Disparu à l'âge de 81 ans, ancienne résistante, déportée à Ravensbrück, Simone Clottu était présidente du Comité ANACR d'Ambrérieu, présidente départementale de la FNDIRP et membre du Conseil départemental de l'ONAC.

Louis MAREC, Joseph DAGORN, Pierre COTONCA, Jean-Guillaume ANDRO (Finistère)

Né en avril 1920, Louis Marec fut appelé sous les drapeaux le 11 avril 1940 comme inscrit maritime et affecté au 2e dépôt de la Marine nationale à Brest. Dirigé sur Casablanca le jour même de l'appel du général de Gaulle, il intègre dès le mois de juillet 1940 les services de renseignements de la France combattante. Dénoncé, il est interné au camp de Médéouna d'où il s'évade. En novembre 1942, après s'être opposé au sabotage de la flotte à Toulon, il est congédié de la Marine. Revenu en Bretagne, il prend contact avec " Libération-Nord " qui lui confie la mission de recherche des informations sur les défenses côtières et des bateaux pouvant gagner l'Angleterre. Le 7 avril 1943, il gagne l'Angleterre à bord du " Dalch Mad ". Engagé dans les F.N.F.L., volontaire pour servir au B.C.R.A., il est déposé par mer en mars 1944 dans la région de Lézardrieux ; il est chef-radio et de renseignements de la mission " men-hir " rattachée au réseau " Turquoise ". Arrêté le 20 avril 1944 dans la région de Morlaix, incarcéré à la prison Jacques-Cartier de cette ville, il est torturé par la Gestapo. Condamné à mort le 30 juillet 1944 par la cour martiale de Rennes, il est envoyé en déportation dans la nuit du 2 au 3 août 1944. Le train stoppé par un bombardement en gare de Langleais, il s'évade à nouveau. Dès le 16 août, Louis Marec rejoint un bataillon FFI et participe à la libération de Longué. Après un court retour en Angleterre, il est présent en février 1945 sur le Front de Lorient et sera de ceux qui obtiendront en mai 1945 la capitulation de la garnison allemande de Belle-Ile-en-Mer. Il était Officier de la Légion d'Honneur et Officier de l'Ordre national du Mérite.

Membre de " Libération Nord ", Joseph Dagorn servit dans la Cie Surcouf de Pont-Croix jusqu'à la libération du secteur le 16 octobre 1944, participant notamment au combat victorieux des FFI à Lesrent-Beuzec/Cap-Sizun le 26 août 1944.

Lui aussi membre de " Libé Nord " et de la Cie Surcouf, Pierre Cottonca, préposé aux PTT à Pont-Croix assura la liaison entre le PC de la Résistance, installé dans la localité, et tous les résistants de Beuzec. Il participa notamment au combat de Lessen et à la libération d'Audenne.

Disparu à 81 ans, Jean-Guillaume Andro, capitaine au long cours, fut lui aussi partie de la Cie Surcouf (bat. de Pont Croix) à l'été 1944, après avoir fourni des faux papiers aux requis au STO et participé à la surveillance de la Côte de Beuzec. Lors du combat de Lesren le 27 août 1944, il fut agent de liaison.

Guy BERNARDON, André DRUGUET, Maurice BERTRAND, Louis LAVIGNE, Henri PROST (Saône-et-Loire)

Guy Bernardon, décédé à 81 ans, s'était engagé en 1938 au 31e bat. du Génie et partit au Maroc pour 3 ans. Ayant rejoint le maquis de Brancion le 2 février 1944, il initia les jeunes au maniement des armes, participa aux actions de sabotages, attaques de convois et à la libération de Tournus. Il était titulaire des Croix de CVR et du Combattant 39-45.

André Druguet, " résistant sédentaire ", effectuant la collecte du lait dans le Beaujolais, utilisa cette fonction pour servir d'agent de liaison entre l'Ain, le Rhône et la Saône-et-Loire. Il put de ce fait recueillir des renseignements concernant l'attaque prochaine par les Allemands du groupe de Résistance du Bois d'Illiat, permettant ainsi d'éviter une catastrophe. Il transporta également à plusieurs reprises Berthie Albrecht.

Entré dans la Résistance début 1943, Maurice Bertrand fit d'abord partie du groupe sédentaire Michel-Signol, à Jancy. Avec son frère Joseph et Antoine Dufour, il participa à la formation du groupe sédentaire FTP de " Petit-Balay ", à Jancy. Après le débarquement, il rejoignit le camp " Jean-Pierson " à Colonges-en-Charolais où il fut affecté, comme tireur FM, au groupe " Rathy ". Après avoir participé à la bataille de Saint-Micaud, à l'attaque du train blindé à Perreuil, il fut affecté fin 1944 sur la frontière suisse puis sur le front de Royan.

Lui aussi ancien du groupe sédentaire FTFP du " Petit-Balay " à Jancy, Louis Lavigne, après avoir participé au ravitaillement du " camp des loups ", rejoignit le maquis " Jean-Pierson " où il sera affecté au ravitaillement jusqu'à la Libération.

Décédé le 6 novembre 2000, Henri Prost était entré en résistance en février 1944, au maquis " groupe Prince ", bataillon " Valmy ". Il participa à de nombreux sabotages et à la libération d'Autins.

L'ANACR de Saône-et-Loire a aussi été affectée par la disparition de Jeannette GUYENNON, ancienne " agent de liaison " du PC départemental de Cruzille, de Maurice BERTRAND, qui rejoignit le groupe " Gérard " après le Débarquement, de Marcel SEY, qui fut partie du réseau " Marco Polo ", fut arrêté par la Gestapo et interné à Montluçon, d'Henri PAGES, ancien du maquis AS de Royer puis de Chardonnay, d'Antoine LAFOREST, qui rejoignit le maquis de " Crie " et participa aux opérations de sabotages de la ligne Lyon-Paris et à la libération de Belleville, de Suzanne SEY et Raymond GUILLOUX, " Amis de la Résistance (ANACR) ", ainsi que par celles de Lucien PEYRACAUD (" Lulu "), qui avait obtenu pour son action résistante en 1943 et 1944 (distribution de tracts et journaux clandestins, fabrication de faux papiers...) la carte de CVR, de Jean-Claude DELORME (" Toineet "), qui participa au maquis de Villargueau et combattit avec le groupe " Edith Cavell ", du capitaine DU CHAFFAUT, entré en Résistance dans la région de Cluny et qui prit le commandement de la 1^{re} Cie avant de s'engager au commando de Cluny, combattant jusqu'à la victoire, ainsi que par celles de Roger MOTTE, de Félix JANNET, de Joanny MOULOU, ancien du 4^{at} bat. FTFP du 1^{er} Rgt. du Rhône qui participa à la libération de Lyon.

André LARDEAU (Indre-et-Loire)
Militant des Jeunesses communistes clandestines, il refuse en 1943 le S.T.O. Arrêté par la Gestapo le 4 juillet 1943, il s'évade dans la nuit du 11 au 12 décembre suivant. Ayant rejoint un maquis FTFP, il combattit jusqu'à la libération.

Olivier MENICUCCI (Carmagnole-Liberté)
Engagé dans l'Armée française en 1939, Olivier Menicucci, né en 1917 en Italie, rejoignit la Résistance française en 1941. Arrêté pour son action résistante le 15 octobre 1942, il est interné au camp de Saint-Sulpice-la-Pointe (Tarn), d'où il s'évade le 11 mai 1943. Intégrant la compagnie Marat des FTP-MOI en mai 1943, affecté à son Corps-franc, il est nommé chef de groupe puis chef de détachement à la suite d'actions spectaculaires telles la pose de bombes au garage allemand, des attaques contre le restaurant des gardiens allemands de la prison Saint-Pierre et contre l'usine de fabrication de gaz pour sous-marins. En février 1944, par sécurité, il est muté au maquis des Alpes de Haute-Provence (Région de Barême), il est promu lieutenant, commandant de la 2e Cie de Provence, puis nommé à l'état-major de la Région B4 comme adjoint au commandant aux opérations. A l'exemple des maquisards de l'Ain, il libère et occupe pendant 16 heures le village de Saint-Pierre et dirige durant 8 jours de durs combats contre les troupes allemandes de montagne dans le col d'Allos et les Cluses de Chabrières, il commandera de nombreuses actions jusqu'à la libération de toute cette région des Alpes-de-Haute-Provence. Il était décoré de la Croix de Guerre avec Etoile de Bronze à l'Ordre du Régiment.

LUCIEN FEVRE ET L'HISTOIRE DE LA RESISTANCE

Nous avons relevé, sous la plume du journaliste Laurent Douzou, à propos de quelques publications récentes, des considérations que l'A.N.A.C.R. et ses Amis font leurs.

" Bien qu'on ait beaucoup écrit sur la Résistance, ses acteurs survivants disent souvent qu'on disserte savamment sur la chronologie... sans qu'ils s'y retrouvent jamais vraiment... Cette objection ne saurait être balayée d'un revers de mains. Que l'histoire qui s'écrit ait peu à voir avec celle qui fut vécue, cela pose question ". Et de citer l'un des maîtres de l'histoire moderne, Lucien Febvre. Dès 1954, il écrivait à propos de ceux " qui dans 50 ans prendront la Résistance pour thème ou pour cible de leurs exercices académiques: ils diront... ce qu'ils pourront dire, étant des hommes de l'an 2000, vivant dans le climat de l'an 2000, imprégnés de l'esprit et des besoins et des nécessités de l'an 2000. Raison de plus pour que nous leur procurions, les hommes de 1950, en toute honnêteté, notre version à nous des événements que, bien sûr, ils interpréteront autrement que nous. Sans que nous puissions dire qu'ils ont raison, eux et que nous avons tort, nous. Au moins, notre version des événements a-t-elle eu ses preuves vivantes. Elle est contresignée par des milliers de sacrifices. "

SUR QUELQUES POINTS D'HISTOIRE

DE GAULLE AVANT LE 18 JUIN

Peu de Français entendent l'appel lancé le 18 juin 1940, sur les ondes de la B.B.C., par le Général de Gaulle. Comme ceux qui en prirent connaissance dans les jours et semaines qui suivirent, beaucoup durent s'étonner que, dans les circonstances de ce jour, il pouvait prédire que, vaincus par une force mécanique supérieure à la nôtre, nous serions quelque jour vainqueurs grâce à une force mécanique supérieure à celle de l'ennemi. Il y avait en effet, en cette date, motif à croire à une prophétie passablement audacieuse. Cependant, après son succès de Montcornet, recevant un correspondant de guerre, de Gaulle avait déjà pu lancer, de Savigny-sur-Ardres, une interview radiodiffusée dans laquelle les auditeurs purent entendre ces phrases : " C'est la guerre mécanique qui a commencé le 10 mai. En l'air et sur la terre, l'engin mécanique est l'élément principal de la force. L'ennemi a remporté sur nous un avantage initial. Pourquoi ? Uniquement parce qu'il a, plus tôt et plus complètement que nous, mis à profit cette vérité. Eh bien ! Nos succès de demain et notre victoire - oui - nous viendront un jour de nos divisions cuirassées et de notre aviation d'attaque... Un jour nous vaincrons sur toute la ligne ". Pari insensé ? C'est pourtant à lui que l'histoire a donné raison.

LE MARQUIS DE MOUSTIER

Dans son numéro du 31 mars, le Journal des Combattants a évoqué le marquis Roland de Moustier, député, membre d'une famille de tradition royaliste, qui, le 10 juillet 1940, à Vichy, fut l'un des 80 parlementaires ayant eu la lucidité et le courage de refuser les pleins pouvoirs à Pétain. C'est exact.

Mais suit une affirmation totalement erronée. Le journal écrit qu'en 1943 de Moustier fut nommé par le Général de Gaulle membre de l'Assemblée Consultative Provisoire mais ne put rejoindre Alger. Il ajoute : " Il sera remplacé sur les bancs de l'Assemblée d'Alger par Jacques Debû-Bridel ". C'est absolument inexact. Jacques Debû-Bridel n'a jamais rejoint Alger en clandestinité. Il a bien remplacé le Marquis de Moustier dans une fonction de première importance, mais une autre. De Moustier ne pouvant siéger au Conseil

LA MEMOIRE EN MUSIQUE

Les mélomanes connaissent l'admirable travail de Jean-Claude Casadesus à la tête de l'Orchestre national de Lille, dont il a fait l'une des toutes premières formations contemporaines.

Et voici qu'il ajoute à son remarquable " palmarès " un programme qui, touchant directement à nos préoccupations et à notre action, doit être cité en ce " Journal de la Résistance ".

Considérant que la musique doit s'impliquer " face aux événements historiques ", il dirige avec le dynamisme que lui donnent sa passion et son talent plusieurs compositions peu connues mais qui marqueront l'époque. C'est par exemple " le Chant des déportés ", d'Olivier Messiaen, écrit en 1945, par le grand compositeur du " Quatuor pour la fin du temps ", écrit, lui, en captivité. Plus connu est " le Survivant de Varsovie ", d'Arnold Schoenberg, dont Lambert Wilson est le pathétique récitant.

Enfin, va être infiniment mieux connue en France la symphonie " Babi-Yar ", qui s'appuie sur les poèmes d'Evtouchenko, relatant notamment le massacre par les nazis, aux environs de Kiev, en octobre 1941, d'une centaine de milliers de personnes notamment juives. Avec 4 autres œuvres du grand

poète, Chostakovitch a écrit une œuvre colossale pour chœurs d'hommes, basses et grand orchestre. La qualité de l'exécution est au niveau de l'inspiration. Jean-Claude Casadesus, comme les poètes et compositeurs cités, mérite bien de la mémoire, c'est-à-dire de la lutte pour que l'avenir n'ait plus à connaître les douleurs du dernier siècle.

LE SILENCE DE LA MER SUR SCENE

Roger Valbon, comédien et metteur en scène, a déjà réalisé plusieurs spectacles qui connurent un succès mérité. Comme l'année 2002 va marquer, en février, le centenaire de la naissance de Vercors, Robert Valbon a porté à la scène une pièce adaptée, avec l'accord de la succession de l'auteur, de son célèbre roman clandestin " Le Silence de la Mer ".

Le spectacle sera présenté à partir du 5 au 8 novembre 2001, mais il pourra l'être en tournée pendant l'année 2002.

Les comités ou collectivités qui souhaiteraient le présenter peuvent s'adresser à M. Robert Valbon - 109 rue d'Epina - 95100 Argenteuil (tél et fax : 01.39.80.28.55).

CONCOURS NATIONAL DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION

Cette année encore, nombreux ont été les élèves ayant participé au concours national. Trois exemples :

HAUTE-LOIRE : UNE TRADITION

Les meilleurs lauréats du Concours de la Résistance et de la Déportation, se sont vus offrir, comme chaque année désormais, des livres et cassettes (remis le 16 mai, salle Jeanne-d'Arc), ainsi qu'un voyage d'une journée, en avion, à Paris, afin de visiter notamment des lieux de mémoire. Ainsi, le lundi 21 mai, neuf collégiens et lycéens du département (venant de Sainte-Florine, Brioude, Retournac, Le Puy), deux professeurs, Claude Verrière (Ami de la Résistance ANACR) et Didier Graffi, accompagnés de Méla et de Lucien Volle, président du comité du prix, se sont envolés de Paris.

Ce fut d'abord la visite du fort du Mont-Valérien où tant de résistants furent fusillés par les nazis, et où la crypte attend le dernier Compagnon de la Libération. Puis les lauréats ont ensuite visité l'Assemblée Nationale.

Après un déjeuner au Cercle national des armées, ils sont allés se recueillir au mémorial de la déportation sur l'île Saint-Louis, près de Notre-Dame. Ce fut enfin la visite partielle d'un autre lieu de mémoire : le cimetière du Père-Lachaise et les monuments à la mémoire des déportés qui périssent dans les camps de la mort : Auschwitz, Bergen Belsen, Ravensbrück, Dachau, Buchenwald, Neuengamme, Mauthausen. Ce furent aussi des arrêts devant le Mur des Fédérés (la Commune), le monument aux brigadistes (guerre d'Espagne)...

PYRENEES-ORIENTALES : RECORDS

En cette année 2001, le Concours Scolaire de la Résistance et de la Déportation a enregistré la chute de plusieurs records.

En premier lieu, celui du nombre des participants : 534 pour les collèges, 115 pour les lycées, ainsi que 11 mémoires collectifs, 4 cassettes audio, 2 CD Rom, 1 site internet.

Si le nombre total des établissements a été supérieur à celui des années précédentes, on doit regretter la diminution du nombre des lycées et des lycéens ayant participé.

La remise des prix, dans la grande salle du Conseil Général, occupée par plusieurs centaines de personnes en plus des lauréats, fut à l'image des résultats.

Après Raoul Vignettes, qui présidait l'organisation et le Jury du Concours, on entendit tour à tour Mme Marco, directrice de l'ODAC, M. l'Inspecteur d'Académie qui désira, dès la rentrée scolaire, créer pour le Concours, des " projets d'établissement ", tandis que M. Bourquin, député, Président du Conseil Général, assura le président Raoul Vignettes d'un meilleur soutien, financier (1). Enfin, M. le Préfet s'est déclaré très satisfait de la façon dont le Concours scolaire était organisé et de ses succès. Après la distribution des prix, l'assistance fut invitée à un lunch particulièrement soigné offert par M. le Préfet.

(1) 20 000 F pour le voyage des lauréats sur " Les pas de Louis Torcatis ".

4^e FESTIVAL DU FILM SUR LA RESISTANCE

A l'initiative de l'Association Azuréenne des Amis du Musée de la Résistance Nationale et du Musée de la Résistance Azuréenne se tiendra à Nice, du 13 au 17 novembre 2001, le 4^e festival international du film sur la Résistance, à l'auditorium du M.A.M.A.C..

Plus d'une vingtaine de films français et étrangers seront présentés, dont " Marie-Octobre ", de Julien Duvivier, " Rose Blanche ", de Michael Verhoeven, " To be or not to be ", d'Ernest Lubitsch, " La vie est belle ", de Roberto Benigni, " Nuit et brouillard " d'Alain Resnais, " Les bourreaux se meurent aussi ", de Fritz Lang, " Nu parmi les loups ", de Frank Beyer...

Ces films seront suivis d'un débat, auquel participeront des Historiens, des Résistants, des Réalistes (dont Louis Blézy, Christine Levisse-Touze, Germaine Willard, Alain Guérin, Hanne Stinshof, Gilles Perault...).

AIN : 386 PARTICIPANTS

Dans l'Ain, 386 élèves ont participé au Concours de la Résistance. A l'issue de la cérémonie de remise des prix aux lauréats qui se tient à la préfecture le 6 juin 2001, Edouard Croizy, président départemental de l'ANACR, traitèrent de l'unification de la Résistance, et de son rôle crucial dans la libération.

Comment, pourquoi quelques-uns passeront outre les injonctions du maréchal et s'engageront dans la Résistance, le rôle de Jean Moulin, la création du Conseil National de la Résistance. Le Préfet, Pierre Etienne Bisch clôtura la cérémonie en rappelant combien ces devoirs de mémoire étaient importants pour que le souvenir de ces années sombres d'occupation nazie : que des hommes, des femmes de paix, asservis par la force la plus brutale, se sont unis et battus pour cette paix, et pour la liberté.

THEME 2002

CONNAISSANCE DE LA DEPORTATION : LA PRODUCTION LITTERAIRE ET ARTISTIQUE

Recherchez et analysez des témoignages et des documents de différente nature vous permettant d'approfondir vos connaissances sur l'histoire de la Déportation et de la Résistance dans les camps de concentration nazis.

En particulier, l'étude de productions littéraires et artistiques réalisées par des déportés durant ou après leur détention, ou par des non déportés, vous paraît-elle susceptible de contribuer à la transmission de la mémoire de ce qui constitue un crime contre la personne humaine ?

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD Rédaction - Administration 79, rue St-Blaise, 75020 Paris

REDACTION - ADMINISTRATION 79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS Tél. : 01.44.64.80.60 - C.C.P. 4194-42 W PARIS e-mail : journal.la.resistance@wanadoo.fr

ABONNEMENTS France..... 55,00 F Etranger..... 60,00 F Abonnement de soutien..... 80,00 F Le numéro..... 10,00 F

CHANGEMENTS D'ADRESSE Prière de joindre la bande du dernier numéro reçu et deux timbres-poste pour frais

Edité par la S.A.R.L. FRANCE-D'ABORD Le gérant : Jean FREIRE Commission paritaire des Publications et Agences de Presse - N° 1 155 D 73

Imprimerie Multi Incompa Photo 3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris Tél. : 01.40.03.96.60

LE SITE INTERNET DE L'ANACR EST EN LIGNE

● Il peut être consulté aux adresses suivantes :

- http://www.anacr.com, http://www.anacresistance.com, http://www.amiresistance.com

● Les adresses de courrier électronique sont les suivantes :

- anacresistance@wanadoo.fr, amiresistance@wanadoo.fr, journal.la.resistance@wanadoo.fr